

ECOFI RENFORCE SON ENGAGEMENT POUR LE CLIMAT

Actifs pour le futur, Ecofi fait un pas supplémentaire en renforçant sa stratégie climat. Ecofi s'engage avec de nouveaux objectifs concrets pour réduire l'empreinte carbone de ses investissements d'ici 2050, avec une étape décisive d'ici décembre 2021.

Avec une gamme de fonds ouverts 100% ISR*, et le statut d'entreprise à mission, Ecofi prend à cœur sa responsabilité en tant qu'investisseur pour prendre les devants et influencer demain.

Aujourd'hui, Ecofi renforce sa politique climat pour augmenter l'impact de ses investissements et être acteur des transitions.

3 décisions structurantes ont été prises.

1. Exclusion totale des énergies fossiles au plus tard d'ici 2050

- **Exclusion des énergies non conventionnelles d'ici fin 2021 dès le premier euro** (Sables bitumineux / Schiste argileux, forage en Arctique, offshore très profond, méthane de houille / Gaz de houille, hydrates de méthane, pétrole / gaz par fracturation hydraulique)
- **Sortie progressive des énergies conventionnelles**, pétrole, gaz et charbon, **avec une sortie totale au plus tard en 2050**. Notamment, dès fin 2021, les entreprises dont l'activité est majoritairement axée sur l'extraction, la production et le raffinage/transport de pétrole seront exclues de tous nos fonds*.

2. Intégration de l'intensité carbone dans notre Processus Impact ISR

- **D'ici fin 2021 l'intensité carbone de tous nos fonds ouverts* devra être systématiquement inférieure à celle de l'univers**. Le calcul de l'intensité carbone intégrera alors les émissions scope 3 et sera diffusée dans le reporting de tous nos portefeuilles* au second semestre 2021.

3. Création d'un fonds ouvert aligné sur la trajectoire 2 degrés

- Epargne Ethique Actions, le premier fonds ISR d'Ecofi créé en 2000, sera transformé d'ici fin 2021 pour que la totalité de son actif soit alignée sur la trajectoire 2 degrés.

*Gamme de fonds ouverts 100% ISR selon la méthodologie d'Ecofi (hors certains fonds indexés et fonds à gestion déléguée). Parmi ces fonds, 8 ont obtenu le Label ISR.

Ces 3 décisions complètent une stratégie climat déjà ambitieuse.

1. Processus ISR

- Exclusion des sociétés impliquées dans le charbon (extraction et production d'énergie)
- Notation ESG incluant l'analyse des politiques, des mesures et des résultats liés au changement climatique
- Exclusion des controverses liées au changement climatique

2. Reporting d'impact ESG

- Dans tous les reportings des fonds ouverts d'Ecofi figurent 6 indicateurs d'impact ESG, dont 3 concernent le climat : intensité carbone ; empreinte carbone ; alignement du portefeuille avec le scénario 2°C.

3. Fonds thématiques

- Ecofi gère 3 fonds thématiques liés au climat, dont Ecofi Agir pour le Climat, seul fonds de la Place à avoir les 3 labels français : ISR, GreenFin (vert), Finansol (solidaire)

4. Politique d'engagement actionnarial

- Vote : critères de vote ad hoc sur le climat (par exemple, vote contre l'approbation des comptes si la société ne publie pas de données sur les émissions de gaz à effet de serre).
- Dialogue : dialogue individuel et collectif, par exemple à travers le CDP, sur la transition énergétique.



« L'urgence de la transition écologique et énergétique appelle des décisions claires, notamment de la part des investisseurs. C'est le sens des engagements que nous prenons, chez Ecofi, tout en tenant compte des exigences d'une transition juste. » a déclaré Pierre Valentin, président du Directoire d'Ecofi

A PROPOS D'ECOFI

ECOFI est la société de gestion du Groupe Crédit Coopératif, membre de BPCE.

ECOFI est un pionnier et un acteur majeur de la finance engagée, avec une gestion 100% ISR pour sa gamme de fonds ouverts(*) depuis janvier 2019, et une expertise dans les fonds solidaires, avec plus de 75 entreprises financées. ECOFI a désormais affirmé sa raison d'être et a pris le statut d'Entreprise à mission. Au service de ses clients depuis 1972, ECOFI a développé un savoir-faire dans les grandes classes d'actifs et gère une gamme complète et pertinente de produits et solutions d'investissement, reposant sur une gestion de conviction et une culture forte du contrôle des risques. Sa capacité à rechercher des solutions innovantes adaptées aux évolutions de marché et aux contraintes et besoins de ses clients révèle une structure réactive et agile basée sur un engagement fondé sur le long terme.

Pour ECOFI, être responsable c'est s'engager auprès de ses clients à choisir les meilleurs actifs pour pérenniser la performance et préserver les intérêts des générations futures. Notre signature l'affirme : **ACTIFS POUR LE FUTUR.**

www.ecofi.fr

CONTACTS PRESSE - Mathilde Salama : 01 44 88 39 35 – mathilde.salama@ecofi.fr